

N° de Dossier : AJBA

En Euro

DP

ac2b 6 rue bernard palissy 64230 LESCAR

certifiés
conformes

SARL AJ BAT

25 RUE DES ARTISANS
ZA QUARTIER LOUPIEN
64360 MONEIN

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
			ST	
N° Siret	49088269300024			

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AJ BAT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>25 RUE DES ARTISANS 64360 MONEIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>4 9 0 8 8 2 6 9 3 0 0 0 2 4</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, <u>30/06/2024</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA						
AC IIF IMMOBILISÉES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	940	AG	940		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	1 700	AQ	1 664	36	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	155 392	AS	147 572	7 821	
		Autres immobilisations corporelles	AT	54 911	AU	47 587	7 323	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (*)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	219 360	CV		219 360
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières*	BH	60	BI		60
			TOTAL (II)	BJ	432 363	BK	197 763	234 600
AC IIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 648	BM		1 648	
		En cours de production de biens	BN	30 224	BO		30 224	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	190 317	BY	17 775	172 542	
		Autres créances (3)	BZ	13 721	CA		13 721	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	178 421	CE		178 421	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	384 359	CG		384 359		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 382	CI		26 382		
	TOTAL (III)	CJ	825 072	CK	17 775	807 297		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 257 435	1A	215 538	1 041 897		
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise			SARL AJ BAT		Néant ☐ *		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :400 000.....)				DA	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC		
	Réserve légale (3)				DD	40 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)				DG	219 978	
	Report à nouveau				DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	156 165	
	Subventions d'investissement				DJ	1 195	
	Provisions réglementées *				DK		
	TOTAL (I)				DL	817 338	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
Avances conditionnées				DN			
TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP		
	Provisions pour charges				DQ		
	TOTAL (III)				DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS		
	Autres emprunts obligataires				DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	83 102	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	77 778	
	Dettes fiscales et sociales				DY	63 679	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ		
	Autres dettes				EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB		
TOTAL (IV)				EC	224 559		
Ecarts de conversion passif *				TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 041 897		
RENVUOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	224 559	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° de Dossier : AJBA

En Euro

DP

ac2b 6 rue bernard palissy 64230 LESCAR

certifiés
conformes

SARL AJ BAT

25 RUE DES ARTISANS
ZA QUARTIER LOUPIEN
64360 MONEIN

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
			ST	
N° Siret	49088269300024			

Désignation de l'entreprise										SARL AJ BAT										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations								
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ			D8			D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	940		KE			KF					
CORPORELLES	Terrains										KG			KH			KI					
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9						KJ			KK			KL				
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1						KM			KN			KO				
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions		[Dont Composants		M2				1 700		KP	1 700		KQ			KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3				156 508		KS	156 508		KT			KU	2 734			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV			KW			KX				
		Matériel de transport *								46 653		KY	46 653		KZ			LA	18 046			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								2 685		LB	2 685		LC			LD	650			
		Emballages récupérables et divers *										LE			LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours										LH			LI			LJ					
	Avances et acomptes										LK			LL			LM					
	TOTAL III										LN	207 547		LO			LP			21 430		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G			8M			8T				
Autres participations								219 360		8U	219 360		8V			8W						
Autres titres immobilisés										1P			1R			1S						
Prêts et autres immobilisations financières								60		1T	60		1U			1V						
TOTAL IV								219 420		LQ	219 420		LR			LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										427 907		ØG	427 907		ØH			ØJ	21 430			
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
								par virements de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO			LV			LW	940		1X				
CORPORELLES	Terrains								IP			LX			LY			LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA				MB				MC						
		Sur sol d'autrui		IR				MD				ME				MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG		1 700		MH		1 700		MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT	3 850		MJ		155 392		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU				MM				MN				MO						
		Matériel de transport		IV				MP		12 386		MQ		52 313		MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS		738		MT		2 597		MU						
		Emballages récupérables et divers *		IX				MV				MW				MX						
	Immobilisations corporelles en cours								MY			MZ				NA		NB				
	Avances et acomptes								NC			ND				NE		NF				
TOTAL III								IY	16 974		NG		16 974		NH		212 003					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ			ØU				M7		ØW				
	Autres participations								IØ			ØX		219 360		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés								I1			2B				2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières						60		I2			2E		60		2F		2G				
	TOTAL IV						219 420		I3			NJ		219 420		NK		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										432 363		ØK	16 974		ØL		432 363		ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise SARL AJ BAT											Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE		940	PF			PG			PH		940	
TOTAL I			RK		940	RM			RN			RO		940	
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		1 494	PW		170	PX			PY		1 664	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		147 071	QA		4 350	QB		3 850	QC		147 572	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG			
	Matériel de transport		QH		42 563	QI		2 817	QJ		7	QK		45 374	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		2 678	QM		273	QN		738	QO		2 214	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL II			QU		193 807	QV		7 611	QW		4 595	QX		196 823	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		194 747	ØP		7 611	ØQ		4 595	ØR		197 763	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

Désignation de l' entreprise SARL AJ BAT								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	27 660	6U	4 541	6V	14 425	6W	17 775	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	27 660	TY	4 541	TZ	14 425	UA	17 775	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	27 660	UB	4 541	UC	14 425	UD	17 775	
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE	4 541	UF	14 425			
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL AJ BAT										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	60	UV		UW	60	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	19 180	19 180				
	Autres créances clients				UX	171 137	171 137				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	5 068	5 068				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	8 087	8 087				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	566	566				
Charges constatées d'avance				VS	26 382	26 382					
TOTAUX				VT	230 481	VU	230 421	VV	60		
RENVUOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									VF
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	77 778		77 778						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 752		10 752						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	14 055		14 055						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	38 129		38 129					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	743		743					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	83 102		83 102						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	224 559		VZ	224 559					
RENVUOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l' entreprise : SARL AJ BAT				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	*	Exercice N, clos le : 30/06/2024			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		WA	156 165	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB		)					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)											I7	47 696	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %											I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions											WN		
												WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	9 930			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	213 791	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)												WU		
Régimes particuliers / impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)										WV		
		- imposées au taux de 0 %										WH		
		- imposées au taux de 19 %										WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %											I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation											2A		XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)													ZX	
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *											ZY		
	Majoration d'amortissement*											XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF			
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 <i>tridécies</i>)	PA					
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 <i>duodécies</i>)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdécies</i>)	XC					
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdécies</i>)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 <i>septdécies</i>)	PB					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)												XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 <i>decies</i> E)		YH				XG	6 006		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> C)		YC							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> D)		YD							
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 <i>decies</i> F)		YI		Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)		YL											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	6 006	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	207 785	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *												XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	207 785	XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL AJ BAT</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB										
			ZD			22 993										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	172 993			ZE	150 000									
			ZF													
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZG										
	TOTAL I	ØF	172 993		TOTAL II	ZH	172 993									
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7	62 713	)	YQ	32 916							
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	6 615							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		)	XQ	22 235							
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	678							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	24 906							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	69 170							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	123 603							
	- CFE, CVAE							YW	693							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		)	9Z	983							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD							YX	1 676							
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	202 140							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	91 705							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)							ØB	133 837							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	5,96 %							
	- Numéro de centre agréé *		XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0				ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

Désignation de l'entreprise : SARL AJ BAT						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *		Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤		⑥
I. Immobilisations*	1	PANNEAU COFFRAG	258	258			
	2	KIT TE4-A+SFC22-A+	1 236	1 236			
	3	PERFO-BURINEUR SD	649	649			
	4	BURINEUR SDSMAX 1	769	769			
	5	MARTEAU BURINEU	938	938			
	6	REPRISE IVECO DAIL	12 386	7			12 379
	7	ORDI PORTABLE ASU	738	738			
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	30 000	17 621	17 621			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		17 621				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL AJ BAT		Néant ☐ *																							
Exercice ouvert le : 01/07/2023		et clos le : 30/06/2024		Durée en nombre de mois		1 2																			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :				YP	5																				
Dont apprentis				YF																					
Dont handicapés				YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	5																				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 030 053																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK																					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT																					
TOTAL 1				OX	1 030 053																				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	16																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE																					
Subventions d'exploitation reçues				OF	4 000																				
Variation positive des stocks				OD																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT																					
TOTAL 2				OM	4 016																				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																									
Achats				ON	375 696																				
Variation négative des stocks				OQ	26 768																				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	67 515																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	17 940																				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	14 551																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY																					
TOTAL 3				OJ	502 470																				
IV - Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)				OG	531 599																				
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.				SA	531 599																				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																									
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	1 030 053		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	5																
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX																					
Période de référence				GY	0	1	/	0	7	/	2	0	2	3	GZ	3	0	/	0	6	/	2	0	2	4
Date de cessation				HR			/			/								/							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																									

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2024

N° SIRET

4 9 0 8 8 2 6 9 3 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AJ BAT

ADRESSE (voie)

25 RUE DES ARTISANS ZA QUARTIER LOUPIEN

CODE POSTAL

64360

VILLE

MONEIN

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

40000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

DE JESUS DA FONSECA FERREIRA

Prénom(s)

JOAQUIM

Nom marital

% de détention

49,0000

Nb de parts ou actions

19 600,00

Naissance : Date

14/07/1977

N° Département

99

Commune

WISEU

Pays

Portugal

Adresse :

N°

8

Voie

IMPASSE LA FONTAINE

Code Postal

64150

Commune

OS-MARSILLON

Pays

France

Titre (2)

MR

Nom patronymique

DE JESUS FONSECA

Prénom(s)

ANTONIO

Nom marital

% de détention

51,0000

Nb de parts ou actions

20 400,00

Naissance : Date

01/05/1970

N° Département

99

Commune

WISEU

Pays

Portugal

Adresse :

N°

3

Voie

CAMI DU COR

Code Postal

64150

Commune

MOURENX

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



(1)

☒ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2024

N° SIRET : 49088269300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AJ BAT

ADRESSE (voie) 25 RUE DES ARTISANS ZA QUARTIER LOUPIEN

CODE POSTAL 64360

VILLE MONEIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.